



Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon

DOSSIER D'INSCRIPTION
SELECTION D'ENTRÉE EN FORMATION
AIDE-SOIGNANT
OU
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

PHOTO

(À COLLER)

Cochez la formation souhaitée :

AIDE-SOIGNANT

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom de naissance :

.....

Prénom :

Nom marital :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Adresse postale :

.....

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

DIPLOME-S DEJA OBTENU-S
(Qui permettra de déterminer le cursus de formation que vous suivrez)

DEAP DEAS DEAMP ADVF

ARM DEA ASMS

DEAES DEAVS CAP AEPE

BAC ASSP BAC SAPAT

Terminale ASSP Terminale SAPAT

Autre diplôme

ASHQ / Agent de service

ASHQ Agent de service

EN ALTERNANCE

En contrat d'alternance

Accessibilité-handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : referent-handicap@ifits.fr

Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique ? **OUI** **NON**

Si oui, lequel :

Joindre un justificatif MDPH uniquement en cas de tiers-temps.

Je certifie exact tous les renseignements figurant sur cette fiche d'inscription et la conformité des photocopies et documents transmis. Je reconnais être informé(e) que toute fausse déclaration entrainera l'annulation d'une éventuelle admission.

J'accepte que mes résultats soient publiés sur le site internet de l'IFITS

OUI

NON

Date et signature du candidat,

A..... le Signature

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : Mercredi 10 juin 2026
(*cachet de la poste faisant foi*)

Examen des dossiers et entretien : Du lundi 4 mai au vendredi 19 juin 2026

Communication des résultats : Le mercredi 24 juin 2026 à 14h00

Rentrée scolaire : Le 24/08/2026

Dossier à renvoyer par courrier ou à déposer directement à l'institut de formation (bureau n°5) : Pas de vérification sur place

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon
A l'attention de Madame GUIMESE Roseline
19, avenue de Maison Blanche - 93331 Neuilly-sur-Marne cedex
Téléphone secrétariat : 01.49.44.36.32

PLACES OUVERTES

Formation AS : 62 places

- **Dont 42 places pour le cursus complet**
- **Dont 11 places pour les ASHQ/Agents de services**
- **Dont 4 places cursus partiel autres diplômes**
- **Dont 5 places en alternance**

Formation AP : 63 places

- **Dont 44 places pour le cursus complet**
- **Dont 11 places pour les ASHQ/Agents de services**
- **Dont 5 places cursus partiel autres diplômes**
- **Dont 3 places en alternance**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Etre âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.
Aucune condition de diplôme n'est requise

- **Pour les AHSQ/Agent de service**

Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;

Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

- **Pour les apprentis**

Accès direct pour les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage.

MODALITES DE SELECTION

Les candidats sont sélectionnés sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

CONNAISSANCES ET APTITUDES ATTENDUES POUR SUIVRE LES FORMATIONS CONDUISANTS AUX DIPLOMES D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE/AIDE-SOIGNANT

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maitrise du français et du langage écrit et oral Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maitrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maitrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût de votre formation est pris en charge par le Conseil Régional si vous appartenez à l'une des catégories suivantes, au moment de l'entrée en formation

- Les jeunes de moins de 26 ans en poursuite d'études sans interruption (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant),
- Les jeunes de moins de 26 ans avec interruption de scolarité de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation,
- Les demandeurs d'emploi inscrit à France Travail (anciennement Pôle Emploi) à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par France Travail,
- Les bénéficiaires d'un PEC (**Parcours Emploi Compétences**),
- Les bénéficiaires du RSA,
- Les jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation,
- Les apprenants relevant du **SPRF** (Service Public Régional de Formation) c'est-à-dire sans diplôme, ni titre, ni certification.

Si vous remplissez l'un des critères mentionnés ci-dessus à l'entrée en formation, votre statut est donc « **ELIGIBLE** », et vous conserverez ce statut pour toute la durée de votre formation.

Si vous appartenez à l'une des catégories suivantes et que vous ne bénéficiez pas d'une prise en charge de votre employeur ou de tout autre organisme financeur, vous devrez payer un coût annuel de formation s'élevant pour l'année **2026-2027 à 6 374,00 Euros.**

- Les agents publics (y compris en disponibilité),
- Les salariés du secteur privé en CDD ou CDI de plus de 78 heures par mois,
- Toute personne ayant bénéficié d'une prise en charge partielle par Transitions Pro
- Les abandons de formation intervenus dans le mois suivant l'entrée en formation
- Les apprentis
- Les personnes en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Les médecins et les sages-femmes diplômés à l'étranger
- Les cursus partiels

Si vous remplissez l'un des critères mentionnés ci-dessus à l'entrée en formation, votre statut est donc « **NON ELIGIBLE** », et vous conserverez ce statut pour toute la durée de votre formation.

FINANCEMENT DE LA FORMATION POUR LES CURSUS PARTIELS (AUTRES DIPLÔMES)

Selon votre situation vous pouvez vous adresser à votre employeur ou à votre correspondant France Travail pour solliciter une participation financière à vos frais de formation.

À ce jour, le Conseil Régional d'Île-de-France n'accorde pas de prise en charge financière pour les formations en Coursus Partiel.

Formation auxiliaire de puériculture :

Diplôme d'État d'Aide-soignant 2005	3 322 € TTC
Diplôme d'État d'Aide-soignant 2021	2 820 € TTC
Titre d'Assistant de Vie aux Familles	4 809 € TTC
Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social 2016	4 925€ TTC
Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social 2021	4 269 € TTC
Diplôme d'État d'Ambulancier	4 815 € TTC
Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale	4 694 € TTC
Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social	5 080 € TTC

Formation aide-soignante :

Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture 2006	2 492 € TTC
Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture 2021	1 912 € TTC
Titre d'Assistant de Vie aux Familles	4 771 € TTC
Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social 2016	4 211 € TTC
Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social 2021	3 670 € TTC
Diplôme d'État d'Ambulancier	4 809 € TTC
Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale	4 694 € TTC
Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social	4 964 € TTC

IMPORTANT

Dossier médical :

Il vous sera demandé :

- De produire un certificat de vaccination et d'immunisation (Diphtérie, tétanos, poliomyélite, Hépatite B). **Obligatoire pour la réalisation des stages.**

Nous vous demandons de vérifier dès maintenant que vous êtes à jour de vos vaccinations, notamment l'hépatite B, indispensable pour l'accès aux stages.

**CANDIDATS INSCRITS POUR LE CURSUS COMPLET
PIECES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT**
**Le candidat classe chaque pièce de son dossier de sélection
dans l'ordre ci-dessous**

Tout dossier incomplet ou transmis en dehors du délai sera rejeté.

- La **fiche d'inscription**, ci-jointe, complétée et signée.
- Pour les personnes de nationalité française ou de l'union Européenne :
Une photocopie de la **carte d'identité** ou du **passport** en cours de validité.
- Pour les personnes de nationalité étrangère :
Une photocopie du **titre de séjour valide à l'entrée en formation**.
- Une lettre de motivation **manuscrite**
- Un curriculum vitae
- Un document manuscrit** relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
(cf voir tableau page 2). **Ce document n'excède pas deux pages, un guide explicatif est disponible sur notre site internet**
- La copie de ses diplômes ou titres traduits en français
- La copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Selon la situation du candidat, tout justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant ou auxiliaire de puériculture
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, une attestation du niveau B2 de langue française
- Deux enveloppes timbrées avec votre nom, prénom et votre adresse (**obligatoire**)

**CANDIDATS INSCRITS EN TANT QUE AHSQ ou AGENTS DE SERVICE
PIECES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT**

- Pour les personnes de nationalité française ou de l'Union Européenne :
Une photocopie de la **carte d'identité** ou du **passport** en cours de validité.
- Pour les personnes de nationalité étrangère :
Une photocopie du **titre de séjour valide à l'entrée en formation**.
- Attestations de travail ou certificats de travail
- Une lettre de motivation **manuscrite**
- Un curriculum vitae.

LES CANDIDATS INSCRITS EN APPRENTISSAGE PIECES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

- Une copie de la pièce d'identité de l'apprenti
- Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage
- Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti
- Un curriculum vitae de l'apprenti.

En l'absence de validité d'un contrat d'apprentissage, les candidats sont soumis à l'épreuve de sélection